

Non à la criminalisation de la solidarité avec les migrant-es !

Depuis juin 2015, de nombreux campements de réfugié-es dans Paris ont été évacués, parfois violemment. Quand les migrant-es ne sont pas arrêté-es et conduit-es au commissariat ou en centre de rétention, ils et elles sont relogé-es dans des centres d'hébergement ou à l'hôtel. Pour autant leur situation reste toujours des plus précaires.

Le 12 août 2015, un certain nombre d'entre elles et eux, hébergé-es dans un centre d'Emmaüs Solidarité rue Raymond Losserand, a décidé d'une grève de la faim pour protester contre les conditions indignes qu'ils et elles subissaient en contradiction avec les promesses faites par le directeur de l'OFPRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides) lors de leur évacuation de la halle Pajol (18e), à savoir : un suivi de leurs démarches et un hébergement correct. Ils et elles entendaient ainsi accélérer la prise en charge de leur demande d'asile et obtenir des conditions d'hébergement dignes.

Le soir même, quatre personnes, dont deux camarades de SUD Culture Solidaires, contactées par les réfugié-es et venues pour les soutenir, ont été arrêtées et placées en garde à vue durant 48 heures puis déférées. Un 1er procès a eu lieu le 9 octobre 2015, sur une fausse accusation de séquestration de personnes et pour refus de prélèvement d'ADN.

Condamné-es, contre toute évidence, à 4 mois de prison avec sursis et à payer des dommages intérêts à deux des cinq employé-es d'Emmaüs, ils/elles ont immédiatement fait appel de cette lourde condamnation.

Le procès en appel aura lieu le lundi 6 février à 13h30 (Cour

d'appel, Pôle 8 chambre 1).

Notre organisation syndicale :

- apporte son entier soutien à l'ensemble des personnes poursuivies,
- fait part de sa consternation face à l'attitude d'Emmaüs en cette occasion,

Nous exigeons la relaxe des personnes poursuivies ainsi que l'arrêt du harcèlement policier des migrant-es et de leurs soutiens, qui ne fait que s'aggraver depuis un an et demi.

SUD Culture Solidaires appelle à :

► Un rassemblement de soutien le lundi 6 février, à partir de 13h, place du châtelet (métro lignes 1, 4, 7, 11, 14).